



Municipalité de Sainte-Paule

Sainte-Paule, le 17 octobre 2014

Monsieur Denis Lemelin, président,
Syndicat des travailleurs et
travailleuses des postes
377, rue Bank, Ottawa
(On), K2P 1Y3

**OBJET : Résolutions #14-10.172
Sauvons Postes Canada – Non aux compressions**

Bonjour,

Je vous transmets, avec la présente, une copie certifiée conforme de la résolution # 14-10.172 intitulée «Sauvons Postes Canada – Non aux compressions» adoptée lors de la réunion du conseil Municipale de Sainte-Paule, le 6 octobre dernier.

Espérant le tout conforme et vous prions d'accepter, Monsieur, l'expression de mes bons sentiments.

*La directrice générale/
secrétaire-trésorière*

Mélissa Levasseur
Mélissa Levasseur

C.C. : Monsieur Brad Woodside, président, Fédération canadienne des municipalités;
Monsieur Jean-François Fortin, député fédéral, indépendant,
Haute-Gaspésie—La Mitis—Matane—Matapedia;
Madame Lisa Raitt, Ministre des Transports;



**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-PAULE**

15 octobre 2014

RÉSOLUTION # 14-10.172

La résolution suivante a été adoptée par le Conseil municipal de Sainte-Paule, le 6 octobre 2014, lors de la séance ordinaire, tenue à la salle du conseil de L'Édifice Municipal à 19h30 et à laquelle étaient présents les conseillers, Claude Vaillancourt Micheline Lévesque, Urbain Bérubé, Alfred D'Amours, Réginald Lizotte et Suzanne Vinet et formant quorum sous la présidence de Monsieur le maire, Pierre Dugré.

Sauvons Postes Canada – Non aux compressions

ATTENDU QUE Postes Canada et les conservateurs sabrent dans les services postaux auxquels nous tenons tant en supprimant de bons emplois, en abolissant la livraison à domicile, en haussant les tarifs postaux de façon draconienne, en fermant des bureaux de poste ou en réduisant la taille et en écourtant leurs heures d'ouverture;

ATTENDU QUE Postes Canada n'a pas tenu de consultations adéquates sur ces changements, empêchant ainsi les personnes qui seront les plus touchées de donner leur point de vue;

ATTENDU QUE la fermeture de bureaux de poste ou la réduction de leur taille, la réduction des heures d'ouverture des comptoirs postaux et l'abolition de la livraison à domicile entraîneront l'élimination de millier d'emplois dans des collectivités partout au pays;

ATTENDU QUE Postes Canada assure un service public qui doit être préservé;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Madame Suzanne Vinet;

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE la Municipalité de Sainte-Paule écrive à la ministre responsable de Postes Canada pour demander que le gouvernement annule les changements aux services annoncés par Postes Canada et envisage de nouvelles façons d'accroître les services et les revenus, dont la prestation de services bancaires.

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE la Municipalité de Sainte-Paule demande à la Fédération Canadienne des municipalités de réclamer du gouvernement fédéral qu'il consulte adéquatement la population sur le genre de service postal dont elle a besoin avant d'autoriser Postes Canada à effectuer des changements majeurs au service postal public. ***Adoptée à l'unanimité des conseillers.***